



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Définitions

Le « Client » désigne une personne physique majeure à qui le Prestataire fournit une prestation de services d'accompagnement dans un cadre de bien-être et de développement personnel.

Le « Client Internet » désigne un Client qui a conclu un Contrat avec le Prestataire pour une prestation de services en visioconférence.

Le « Contrat » désigne le contrat entre le Client et le Prestataire qui est régi par les conditions générales de vente (telles que mises à jour ou modifiées). Les stipulations des présentes Conditions générales prévaudront en cas de contradiction avec tout autre document contractuel du Prestataire ou du Client.

Le « Prestataire » désigne l'entrepreneur-salarié David Marion, dont le siège social est sis 3 rue Amable Matussière 38100 Grenoble, engagé par la société coopérative Jump Green.

La « Coopérative » désigne la société coopérative Jump Green, dont le siège social est sis 7 place de l'Hôtel de Ville 93600 Aulnay sous Bois, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 977 610 781.

Le « Site » désigne le site Internet principal exploité par le Prestataire dont l'adresse d'accès est grenoblehypnose.fr et ses sites annexes comme davidmarionhypnose.com.

Objet du Contrat

Le Contrat détaille les droits et obligations respectifs du Prestataire et de ses Clients dans le cadre de la vente et de la réalisation, par le Prestataire, de prestations de services de bien-être et de développement personnel.

Conditions générales de vente aux Clients particuliers et professionnels

Ces Conditions générales de vente détaillent les droits et obligations du Prestataire et de ses Clients dans le cadre des prestations de services fournies par le Prestataire. Ces Conditions générales de vente s'appliquent à tous les Contrats conclus avec les Clients (y compris sur le Site).

Ces Conditions générales de vente s'adressent aux particuliers et aux entreprises.

Toute prestation accomplie par le Prestataire implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes Conditions générales de vente.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions générales de vente et déclare expressément les accepter intégralement et sans réserve dès lors qu'il s'inscrit soit sur le Site via la plateforme de réservation liée, ou sur un autre site où le Prestataire est référencé avec possibilité de réservation en ligne ; soit en s'inscrivant directement auprès du Prestataire en le contactant par téléphone ou en face à face. La plateforme de réservation utilisée par le Prestataire, liée à son Site, est le logiciel Calendly.

Toute condition contraire aux Conditions générales de vente sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au Prestataire, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Les Conditions générales de vente sont mises à jour régulièrement afin de répondre aux besoins des Clients et de rester conforme à la législation en vigueur. Les Conditions générales de vente applicables seront celles disponibles et consultables sur le Site à la date de la formation du Contrat entre les parties. Ces dernières seront considérées comme ayant été approuvées par le Client, sans indication contraire communiquée par le Client dans un délai de deux semaines.

Prestations

Le Prestataire propose à ses Clients des séances d'accompagnement dans un cadre de bien-être et de développement personnel, sur son lieu de travail ou en visioconférence. Les prestations de services du Prestataire n'ont aucune vocation médicale et ne se substituent en aucun cas à un traitement médical. Le Prestataire assure les séances conformément aux règles de l'art et y apporte tout le soin, le professionnalisme, la disponibilité et la diligence nécessaire.

Le Client s'inscrit volontairement aux séances, en ayant pris le soin de comprendre les disciplines pratiquées par le Prestataire. Le Client reste libre de choisir les disciplines que le Prestataire peut lui proposer. Le Client accepte que la première séance soit dédiée à un entretien pour que le Prestataire puisse connaître et comprendre les difficultés qu'il traverse.

Le Client reconnaît que toutes les disciplines proposées, que ce soit l'hypnose, la programmation neuro-linguistique, la relaxologie, la psychologie positive, ou encore la thérapie cognitivo-comportementale peuvent avoir des résultats plus ou moins efficaces selon la sensibilité et la réceptivité de la personne, et que les progrès se font finalement sur un ensemble de disciplines diverses et variées, à plus ou moins long terme.

Sauf indication contraire, une séance dure entre trente minutes et une heure selon la formule d'accompagnement choisie.

Réservations

La réservation de la première séance s'effectue soit en s'inscrivant en ligne sur le Site ou sur le site psychologue.net ; soit en s'adressant par courrier électronique ou par téléphone directement auprès du Prestataire. Le Prestataire se réserve le droit de solliciter un acompte, quelque soit le moyen d'inscription, pour valider une réservation.

Le lieu des séances, qu'il soit en présentiel ou en visioconférence, doit être préalablement approuvé par le Prestataire.

Dans le cas d'une séance collective, les Clients participants doivent impérativement avoir des objectifs communs. La réservation s'effectue avec accord de l'ensemble des participants.

Après une première séance, le Client conclut ou non une nouvelle prestation. Les réservations de séances futures s'effectuent en ligne sur le Site, ou directement auprès du Prestataire dans le cas où la formule d'accompagnement choisie est sans engagement.

Retard, absence, annulation et report

Le retard pour l'exécution d'une séance, provoquée par le Prestataire ou le Client, reste acceptable, et quelque soit la durée du retard il n'est pas un élément qui entraîne le report ou le remboursement de la séance.

L'absence à une séance, sans avoir prévenu le Prestataire, est considérée comme une séance perdue, acompte inclus. Le Prestataire tente de s'informer de cette absence par appel téléphonique ou par écrit (courrier électronique ou sms) au Client.

L'annulation d'une séance qui est prévenue est de fait accordée par le Prestataire ou le Client. La séance est reportée à une date ultérieure et dans les meilleurs délais. Si elle n'est pas reportée par le Client et donc non honorée, l'acompte éventuellement versé est perdu.

Hormis si le Client a conclu une formule avec durée d'engagement, l'annulation d'une séance par le Client entraîne des frais d'annulation de vingt (20) euros si le Prestataire est prévenu moins de quatre (4) jours ouvrables avant la séance, pour le dédommager de l'annulation tardive. Le Prestataire se réserve le droit de majorer de vingt (20) euros les séances annulées et reportées même dans le délai imparti, en cas d'abus de reports. Est considéré comme abus un même Client qui reporte à deux reprises la même séance, ou différentes séances régulièrement.

Durée et maintien du Contrat

Le Contrat prend fin dès que le Client n'assure ou ne réserve plus de séances dans le cas où il n'était pas engagé, ou à la fin de son engagement s'il a souscrit une formule avec programme d'accompagnement. Aucune cause de suspension ou de résiliation du Contrat par le Client n'est admise, sauf en cas de force majeure. Le Client se doit d'apporter les preuves du cas de force majeure et le Prestataire remboursera les frais engagés pour des séances qu'il ne sera pas en mesure de suivre.

Le Contrat et les séances ne sont pas cessibles par le Client.

Tarifs et modalités de paiement

Le Prestataire se réserve la possibilité d'actualiser le prix des séances, dont l'affichage est visible sur le Site principal et sur le lieu des séances.

Les prix sont affichés en euros (€) toutes taxes comprises.

Le prix de la prestation dépend du choix de la formule et d'autres avantages éventuels.

Le prix de la première séance est le tarif de base d'une séance seule. Cette séance est nommée « séance classique ». Son coût est inclus dans le prix des programmes d'accompagnement si le programme est réglé sur le lieu et au moment-même de cette première séance classique.

Quand le Client prévoit d'effectuer plusieurs séances classiques, sans aucun autre programme, le Prestataire peut lui proposer de régler un acompte en supplément du coût de la première séance, pour servir de cautionnement sur la réservation de la séance suivante et tant qu'il est nécessaire. Le Client est libre d'accepter ou non ce principe pour valider la réservation de la séance suivante. Si le Client ne réserve pas de nouvelle séance, l'acompte est déduit du coût de la dernière séance faite. Si le Client annule une séance, même quelques heures après sa réservation, l'acompte n'est pas remboursé.

Le montant de l'acompte est défini par le Prestataire. Qu'il soit accepté d'être réglé ou non par le Client, il est entendu que l'acompte justifie la préparation en amont de la séance suivante par le Prestataire, et qu'il valorise la démarche du Client dans son suivi d'accompagnement.

Le Prestataire se réserve le droit de réduire le prix des séances selon la vie financière du Client. Le quotient familial du Client sera un indicateur pour bénéficier de cet avantage. Le prix remis des séances est affiché sur le lieu de la séance et est expliqué par le Prestataire si le Client lui fait part de ses difficultés à régler les séances au tarif normal. Pour bénéficier du tarif réduit s'il est éligible, le Client doit montrer toutes les fois qu'il lui sera demandé par le Prestataire, une preuve désignant son quotient familial. Ces séances-là sont nommées « séances solidaires ».

Le Prestataire peut également conseiller ou vendre au prix d'achat au Client des produits (micro-nutrition, huiles essentielles, fleurs de Bach etc.) si ces produits sont utiles pour atteindre son objectif. Le Client reconnaît prendre toutes les précautions nécessaires sur ces produits (effets indésirables, qualité du résultat etc.) avant leur consommation.

Le Client s'engage à régler le Prestataire le jour même de la prestation par virement ou carte bancaire.

En cas de retard dans le paiement des prestations, le Prestataire se réserve le droit d'appliquer des intérêts à hauteur de dix (10) euros supplémentaires par semaine de retard de paiement.

Programme d'accompagnement « Coaching illimité »

Le Client a la possibilité de souscrire à différentes formules qui donnent accès à un programme d'accompagnement personnalisé pour une durée déterminée, définie lors de la souscription. Les conditions spécifiques relatives à la durée, à la désignation, et au tarif de chaque formule sont disponibles sur le Site principal ainsi que sur le lieu des séances.

Le programme d'accompagnement inclut des séances de coaching (entretiens individuels) dont le nombre de rendez-vous n'est pas limité pendant la période déterminée ; il reste toutefois variable en fonction de la vitesse d'exécution des exercices proposés, de la disponibilité du Client aux créneaux ouverts par le Prestataire, et de la volonté pour les Clients de multiplier ou non le nombre d'entretiens.

Des Conditions particulières spécifiques régissent le programme de coaching illimité, transmises au Client par courrier électronique. Ces Conditions particulières précisent les modalités de l'accompagnement, les engagements réciproques du Client et du Prestataire, ainsi que le contenu et les principes de fonctionnement du programme.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions particulières. L'absence de signature formelle ne saurait être invoquée pour contester la connaissance ou l'applicabilité des clauses décrites dans les Conditions particulières. Le paiement complet ou partiel du programme vaut acceptation pleine et entière des Conditions particulières et engage le Client à en respecter les termes.

Le Client reconnaît que par la notion de « Coaching illimité » il réserve une seule séance de coaching à la fois, dans le respect des créneaux proposés par le Prestataire, visibles sur le calendrier partagé, et uniquement après le travail exécuté résultant de la séance précédente. La réservation s'effectue via l'agenda dédié du logiciel Calendly.

Le programme comprend des contenus originaux protégés, conçus pour cette formule d'accompagnement. L'ensemble des contenus du programme, incluant mais sans s'y limiter les supports écrits ou audio, outils de coaching et textes explicatifs, est protégé par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou revente, intégrale ou partielle, sans autorisation écrite préalable, est interdite et constitue une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale de son auteur.

Assurance et responsabilités

Chaque Client doit souscrire une police d'assurance responsabilité civile personnelle, le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, durant les séances.

La Coopérative a souscrit une assurance responsabilité civile pour le compte du Prestataire pour les dommages qu'il pourrait provoquer pendant l'exécution de ses prestations.

La responsabilité du Prestataire ne pourra être recherchée qu'en cas de démonstration d'un lien de causalité entre une faute lourde commise par le Prestataire dans l'exécution du Contrat et le dommage subi par le Client. La responsabilité du Prestataire ne pourra notamment pas être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation par le Client des consignes du prestataire ; en cas d'accident intervenant hors des séances ou de conseils prodigués par le Prestataire ; si le Client ne respecte pas les engagements qu'il prend et les garanties qu'il donne au titre du Contrat ; et/ou en cas de force majeure. Les dommages indirects, comme la perte de revenus ou un manque à gagner, ne pourront pas faire l'objet d'une indemnisation de la part du Prestataire.

Le Client sera responsable en cas de dégradation occasionnée ou en cas de dommage matériel ou corporel résultant d'un acte volontaire ou involontaire survenant de son fait.

Le Client s'engage par ailleurs à garantir et à prendre en charge l'ensemble des condamnations et des frais de justice qui pourraient être encourus ou mis à la charge du Prestataire du fait des fautes, manquements ou autres actes survenant du fait du Client.

Accompagnement et limites

Le Client reconnaît que les prestations proposées par le Prestataire repose exclusivement sur des approches naturelles et holistiques, incluant des conseils personnalisés, des exercices de coaching et des disciplines thérapeutiques comme l'hypnose. Cet accompagnement ne se substitue en aucun cas à un suivi par un médecin.

Le Client déclare être conscient de ses symptômes. S'il ne dispose pas d'un diagnostic officiel, il reconnaît qu'il peut effectuer des examens médicaux adaptés afin de confirmer ou d'exclure toute pathologie nécessitant un suivi spécifique.

En s'engageant dans cet accompagnement, le Client se sait pleinement informé des limites des services proposés et connaît la possibilité de se rediriger vers un professionnel de santé si sa situation l'exige.

L'accompagnement ne pourra en aucun cas être interprété comme une prise en charge médicale, et la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas d'absence de consultation d'un médecin lorsque cela s'avère nécessaire.

Le Client reconnaît également que ses résultats dépendent de son engagement actif, en appliquant les outils, exercices et recommandations proposés. Il comprend que le Prestataire ne peut garantir de résultats immédiats, chaque cheminement étant unique et influencé par des facteurs propres à chacun.

Les prestations proposées ne donnent lieu à aucun remboursement en cas d'insatisfaction. En acceptant ces Conditions générales de vente, le Client admet qu'il est pleinement informé de la nature des services et qu'aucun recours ne sera possible.

Prestations à distance (sur Internet)

Cette section des conditions générales de vente a pour objet de définir les conditions et modalités de vente des services offerts par le Prestataire en visioconférence, c'est-à-dire hors du lieu d'exercice des séances en présentiel.

Le Client Internet reconnaît que la procédure de réservation sur le Site constitue un Contrat entre le Client Internet et le Prestataire.

Avant de valider la réservation de sa séance, le Client Internet doit bien étudier la description et les caractéristiques des services qu'il souhaite acquérir. Les photographies et illustrations ne constituent pas un document contractuel.

L'acceptation du service par le Client Internet est validée, conformément au procédé du clic ou du double-clic sur le bouton de confirmation du créneau réservé.

En réservant un créneau, le Client Internet reconnaît par ce biais avoir lu, compris et accepté les Conditions générales de vente sans limitation ni condition. Les Conditions générales de vente sont référencées en bas de chaque page du Site.

Les prix affichés sur le Site sont applicables pour tout achat effectué sur le Site via la page de réservation de Calendly intégrée. Les prix sont affichés en euros (€) toutes taxes comprises.

Une fois le(s) service(s) sélectionné(s), le Client Internet valide sa réservation en cliquant sur le bouton « confirmer l'événement » après avoir vérifié le contenu et s'être assuré qu'il est correct.

Le Client Internet devra fournir toutes les informations nécessaires à la facturation et à l'exécution des services en saisissant ses coordonnées bancaires pour finaliser son achat. Le Prestataire demande un paiement par carte bancaire.

Le Client Internet peut avoir à régler l'intégralité de la prestation en amont quand il s'agit d'un achat pour une séance en visioconférence, ou seulement un acompte si cela est proposé avec le montant défini sur la page de réservation. Seuls les programmes de « Coaching illimité » ou une séance occasionnelle en visioconférence effectuée par un Client régulier en présentiel n'obligent pas le règlement complet de la prestation en amont.

Toute information élémentaire concernant les règles de réservations et les modalités de paiements pour une prestation en visioconférence sont indiqués sur la page de réservation de Calendly.

Le Site fait l'objet d'un système de sécurisation. Le paiement s'effectue par le biais du logiciel Stripe qui garantit la totale confidentialité des informations bancaires du Client Internet.

Avant de valider la réservation, le Client Internet a la possibilité de revenir aux pages précédentes pour corriger d'éventuelles erreurs ou modifier sa réservation.

Si la réservation ne se conclut pas directement sur la page dédiée de Calendly, le Client Internet recevra un lien de paiement pour finaliser sous 48 heures son inscription et valider sa réservation.

Le Client Internet recevra un courrier électronique de confirmation après finalisation de sa réservation, qui n'est définitivement confirmée qu'au moment de la validation du paiement. Elle n'engage donc le Prestataire qu'à réception du courrier électronique confirmant l'achat.

Conformément aux dispositions des articles L221-18 du Code de la consommation, pour toute réservation effectuée pour une prestation à distance, le Client Internet bénéficie d'un délai légal de rétractation de quatorze jours à compter de la conclusion du Contrat. Toutefois, lorsque le Client Internet sollicite expressément la réalisation de la prestation avant l'expiration de ce délai, il reconnaît et accepte que l'exécution de la séance puisse débuter avant la fin du délai légal de rétractation.

En cas d'annulation ou de demande de rétractation formulée après expiration du délai légal de quatorze jours, aucune demande de remboursement ne pourra être acceptée. Toute somme versée demeure acquise au Prestataire afin de couvrir la réservation du créneau, le temps de préparation préalable ainsi que l'organisation nécessaire au Prestataire.

Pour bénéficier du droit de rétractation, le Client Internet doit envoyer un courrier électronique à davidmarion.coach@gmail.com, ou une lettre simple à l'adresse suivante : David Marion - 3 rue Amable Matussière - 38100 Grenoble qui sont les seuls moyens acceptés pour valider la demande de rétractation. Dans l'hypothèse d'une rétractation, le Prestataire remboursera le Client Internet de la totalité des sommes versées sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze jours suivant la date à laquelle il est informé de la décision du Client Internet de se rétracter. Aucun frais ne sera payé par le Client Internet à la suite de ce remboursement.

Le Client Internet aura renoncé à son droit de rétraction en cas d'exécution de la prestation dans le délai de rétractation de quatorze jours calendaires.

Encaissements et facturation

Les paiements peuvent être effectués par les moyens de règlement proposés par la Coopérative, ou par le Prestataire quand les solutions de paiement informatique ne sont pas compatibles avec la proposition de la Coopérative. Les sommes perçues restent intégrées au processus de facturation et de gestion comptable de la Coopérative, qui demeure l'entité responsable de la facturation des prestations.

Données personnelles

Dans le cadre de son inscription, le Client communique des données personnelles indispensables au traitement de sa demande et à l'exécution de la prestation. Ces données peuvent également être utilisées, sous réserve de son consentement, à des fins de prospection commerciale par le Prestataire. Les données sont conservées par le Prestataire pendant une durée strictement nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, conformément à la réglementation applicable.

Le Client dispose des droits suivants sur ses données : droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement, et de portabilité. Le Client peut exercer ses droits en adressant une lettre simple à : David Marion - 3 rue Amable Matussière - 38100 Grenoble, ou un courrier électronique à davidmarion.coach@gmail.com.

L'opposition d'un Client à l'utilisation de ses données personnelles dans le cadre de communications commerciales a pour conséquence de le priver de l'information concernant les offres commerciales du Prestataire, de sociétés affiliées ou de partenaires.

Images

Le Client peut être sollicité par le Prestataire pour que son image soit utilisée à des fins promotionnels. Si le Client est consentant, l'enregistrement de son image et de ses propos, effectué par le biais de son propre matériel vidéo, et envoyé par courrier électronique à partir de son adresse e-mail, ou par l'application de communication WhatsApp via ses coordonnées téléphoniques, confirme cet accord entre le Client et le Prestataire.

Propriété intellectuelle

Tous les éléments visuels et sonores du Prestataire et du Site, y compris la technologie sous-jacente utilisée, sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques, le droit des brevets et plus généralement par tous droits de propriété intellectuelle. Ces éléments sont la propriété exclusive du Prestataire ou de ses concédants.

Aucun des éléments du Site ou de tout ou partie de ceux-ci ne pourra être modifié, reproduit, copié, dupliqué, vendu, revendu, transmis, publié, communiqué, distribué, diffusé, représenté, stocké, utilisé, loué ou exploité de toute autre manière, à titre gratuit ou onéreux, quel que soient les moyens et/ou les supports utilisés, qu'ils soient connus ou inconnus à ce jour, sans l'autorisation préalable écrite du Prestataire.

Service clientèle

La satisfaction de ses Clients est une préoccupation constante du Prestataire.

Le Prestataire essaie de répondre aux attentes de ses Clients le plus rapidement possible après réception d'une demande, suggestion ou réclamation.

Pour toute demande, suggestion ou réclamation, le Client est invité à contacter le Prestataire via l'adresse électronique ou le téléphone indiqué sur le Site.

Droit applicable et juridiction compétente

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution du Contrat est soumis au droit français.

Les différends qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation du Contrat, seront soumis à une médiation. Dans l'hypothèse d'un échec de la médiation, les différends seront portés devant les juridictions françaises compétentes.

Divers

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des Conditions générales de vente ne saurait affecter la validité de l'intégralité des Conditions générales de vente, dont les autres stipulations garderont toutes leur force et leur portée. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Clients à méconnaître les présentes Conditions générales de vente.

Le fait pour le Prestataire de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une quelconque des clauses du Contrat, ne peut être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Les Conditions générales de vente sont consultables sur le Site et peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion du Prestataire, sans autre formalité que leur mise en ligne. Seule la dernière version sera applicable.